



Ecole Doctorale en Energies Renouvelables



Partenariat pour une Formation de Qualité

L'école doctorale est un projet de formation post-gradué intégrée et continue sanctionnée par l'obtention du diplôme de doctorat. Elle répond en priorité à des objectifs de mise en œuvre du plan de formation des formateurs et des chercheurs.

Son objectif essentiel réside dans l'amélioration du rendement qualitatif et quantitatif du système national de formation supérieure de post-graduation par notamment la prise en charge et le suivi permanent du post-graduant jusqu'à la soutenance de la thèse de doctorat.

L'école doctorale est la consécration d'un partenariat pédagogique et scientifique entre plusieurs établissements de l'enseignement supérieur et repose dans son fonctionnement sur la coopération interuniversitaire autour d'objectifs communs préalablement définis.

Comme elle peut s'appuyer aussi sur la coopération internationale par l'appel à des compétences scientifiques pour la prise en charge de certains enseignements, l'organisation de séminaires ou de stages et la co-direction de thèses....

Des propositions d'habilitation d'écoles doctorales peuvent émaner d'un établissement d'enseignement supérieur désigné "point focal" de l'école doctorale ou d'un groupe d'établissements d'enseignement supérieur qui s'organisent en réseau.

Dans cette optique, l'Université Abou Bakr Belkaid de Tlemcen en partenariat avec le Centre Développement des Energies Renouvelables, l'Ecole Nationale Polytechnique, l'Université Mentouri de Constantine a soumis un projet de création d'une école doctorale en Energies Renouvelables. Après évaluation par les différentes commissions, l'Ecole Doctorale « Energies Renouvelables » a été créée par Arrêté ministériel avec une habilitation accor-

dée à l'Université Abou Bakr Belkaid de Tlemcen.

Cette consécration est le fruit d'une collaboration entre deux universités, une école d'ingénieurs et un centre de recherche. Ce partenariat permet de mettre à la disposition de la formation un personnel enseignant spécialisé de haut niveau. La mise en œuvre de cette formation a débuté par l'installation d'un **conseil scientifique et pédagogique de l'Ecole**.

Composé de deux représentants par établissement partenaire à savoir M. BENYOUCEF Boumediène – Coordonnateur et M. CHABANE SARI Nasreddine pour Université Abou Bakr Belkaid de Tlemcen, M. BELHAMEL Maïouf et M. BOUHDJAR Amor pour le Centre de Développement des Energies Renouvelables, Mme CHAKER Abla et M. HAMANA pour l'Université Mentouri de Constantine, M. HADDADI Mourad et M. LARBES Chérif pour École Nationale Polytechnique, le conseil s'est attelé à la mise en place de l'École Doctorale à l'échelle nationale, à la préparation du concours de recrutement des étudiants, à la réactualisation des programmes et à la perspective de l'encadrement des mémoires de Magistère et des thèses de Doctorat.

Localement la mise en œuvre de l'École Doctorale repose sur des comités pédagogiques pour chacun des sites à savoir Alger (pour le CDER et l'ENP), Tlemcen (pour l'Université de Tlemcen) et Constantine (pour l'Université de Constantine). Ceux-ci activent sous la supervision du conseil scientifique et pédagogique de l'Ecole.

L'Ecole Doctorale est ouverte aux candidats titulaires d'un D.E.S. en physique, d'un ingéniorat en physique, ou d'un diplôme d'Ingéniorat d'état toutes options de Technologie.

Les candidats ont eu à concourir dans quatre épreuves choisies parmi huit épreuves proposées.

Un placard publicitaire pour annoncer le concours d'accès à l'Ecole Doctorale a été diffusé dans quatre journaux nationaux à savoir El-Watan, El Moudjahid, El Khabar et Le quotidien d'Oran

442 candidats ont postulé pour le concours. Le concours s'est déroulé sur trois sites à savoir l'Université de Tlemcen, l'Université Mentouri de Constantine et l'Ecole Nationale Polytechnique. Sur ce dernier site, le concours a été organisé conjointement par l'ENP et le CDER. Il est à noter que les mêmes épreuves ont été soumises aux candidats sur les trois sites. Préparées en trois variantes, la variante soumise aux candidats a été tirée au sort le jour du concours.

Après les corrections des épreuves, chaque établissement a procédé à un classement de candidats. Ces opérations ont été menées par le comité pédagogique de chaque établissement. Le résultat final donne une liste principale et une liste additive pour chaque établissement. Le nombre de candidats retenus qui est de 30 candidats au total, correspond au nombre de postes accordés par l'Arrêté d'habilitation pour chaque établissement.

Après l'opération de confirmation des inscriptions, les enseignements ont débuté le lundi 04 Décembre 06 et se termineront, pour le premier semestre, le 25 Février 2007.

Ils ont lieu au département de physique de l'Université Mentouri de Constantine, pour les candidats retenus au site de Constantine, au Département d'Electronique de l'E.N.P. pour les étudiants retenus au site d'Alger et au département de physique et à l'U.R.M.E.R. à l'Université de Tlemcen pour les étudiants retenus au site de Tlemcen.